Le Cour
FRFS 19930
Case Fnc 2o875

LA CHASSE AUX *MONOPOLEURS*, SUR LE PAIN.

Suivi d'un moyen sûr pour empêcher la fraude dans la distribution qui se fait tous les jours chez les Boulangers ; & détails justes & précis du prix de la farine à la Halle.

ON peut & l'on doit remarquer, en traitant de cette importante matiere, que lorsque le bled ne valoit qu'environ 8 liv. tout le monde vivoit aisément ; chaque particulier étoit en état d'approprier son manoir. Les fabriques étoient florissantes, leur

THE NEWBERRY LIBRARY

produit ſe débitoit promptement à un bénéfice raiſonnable ; les beſtiaux de toute eſpece aſſez abondant pour pouvoir ſe paſſer d'en tirer du dehors, comme cela ſe pratique depuis longtems au grand préjudice de la Nation.

Le prix extraordinaire des grains, à compter de 1764, doit être imputé aux accaparemens illicites qu'un nombre énorme de monopoleurs, qu'on n'auroit oſé ſoupçonner, ont exercé & exerce encore. Le premier inconvénient qui en eſt réſulté, c'eſt qu'on a été forcé de conſommer des bleds pourris, pour les avoir gardés trop longtems dans des magaſins.

Quand le bled a valu 12 à 15 liv. le ſeptier, le propriétaire des terres s'eſt énoncé comme très riche ; l'avare n'a pas été content ; l'uſurier l'a fait mettre

depuis 20 jusqu'à 50, il s'est déclaré monopoleur, & a forcé, par les manœuvres les plus odieuses, le petit peuple à se disputer les grenailles destinées à la nourriture des bestiaux.

On n'ose pas dire, quoique cela ne soit que trop vrai, que la misere est parvenue à un tel point, que le plus grand nombre a souffert la faim, & la souffre encore, de sorte que les monopoleurs ont mis à prix la vie de leurs concitoyens, en les forçant de se conformer à ce qu'ils veulent.

Si de la cherté du bled, il résultoit une abondance dans toutes les autres denrées, il seroit à propos de le faire beaucoup valoir; mais c'est précisément le contraire, il importe donc essentiellement de tâcher de maintenir le taux du PAIN, suivant les facultés

du plus grand nombre de conſommateurs mal aiſés.

N'eſt-ce pas abominable qu'après la récolte auſſi abondante qu'elle a été, la farine ſoit ſi chere & ſi rare à la halle, & que, malgré ces deux articles, l'on mange le PAIN ſi mauvais, en le payant ſi cher.

Que l'on calcule combien cette claſſe de conſommateurs mal aiſés paient le pain depuis environ deux mois, quand un ouvrier a ſa journée fixée, qu'il eſt obligé d'attendre à la porte d'un Boulanger, pendant trois heures, & quelquefois une matinée ou une après-midi pour avoir un pain de quatre livres, à combien le pain lui revient-il.

Ce n'eſt encore rien pour de certaines perſonnes, mais ce ſont ces manœuvres-maçons qui ne gagnent que

15 ou 20 sols par jour, ils ne font pas seulement pour leur nourriture à cet arrangement-là, & il faut encore payer son logement. Je crois qu'il faudroit, au plutôt, s'occuper du plan qui pourroit remédier à cet inconvénient, & je vais en donner quelqu'idée.

Je voudrois que chaque Boulanger tînt un regiſtre de chaque perſonne qui viennent ordinairement chez eux, en faire le relevé un dimanche, pour la facilité des ouvriers; que le relevé fait, il ſoit délivré une carte ou numéro, à chaque perſonne, pour venir chercher ſon pain; il faudroit qu'il y eût une heure de fixée, pour la délivrance des cartes ou numéros, qui ſeroit à ſept heures du ſoir, heure la plus commode pour tous les ouvriers, & principalement pour ceux

qui ſont expoſés tout le long de la journée, à la rigueur du tems.

Les Boulangers ne donneroient pas plus de cartes ou de numéros qu'ils ne pourroient en délivrer le lendemain, par ce moyen ils auroient le même monde qu'ils avoient ci-devant, & on n'en verroit plus venir d'une extrémité à l'autre, pour chercher du pain, parce que chaque Boulanger ayant un regiſtre, tout le monde en auroit.

S'il arrivoit qu'on ne délivrât pas de farine ſuffiſamment pour contenter le nombre de perſonnes, au lieu de délivrer un pain entier, on n'en délivreroit que la moitié d'un à chaque perſonne, en préſentant ſa carte, ce qui empêcheroit qu'aucun abus ne s'introduisît dans la délivrance des pains qui ſe fait tous les jours.

Il eſt bon d'avertir le public qu'il y en a pluſieurs qui font commerce du pain ; car je puis citer deux exemples de la ſemaine derniere : ſamedi comme j'allois à la halle, j'ai vu dans la rue de la Harpe, un homme qui a été attaqué par un manœuvre-maçon, qui lui demanda où il avoit eu ce pain : il lui dit ſi vous voulez je vais vous le vendre ; il lui demanda combien : il lui répondit 20 ſols, & l'autre tira la ſomme de ſa poche, & lui donna ; il prit le pain, & s'en alla ; celui qui avoit vendu le pain, ſe mit à courir, diſant : voilà le troiſieme d'aujourd'hui au même prix, & ce ne ſera pas le dernier. J'arrive ſur le Pont-au-Change, j'en trouve un autre qui en vendoit un 15 ſols.

P. S. *Je crois que ſe ſeroit le ſeul moyen d'anéantir ces vendeurs de pain*

325

au-dessus du prix des Boulangers, vu que ces cartes seroient signées & contre-signées, de maniere qu'on ne puisse les contrefaire, & que s'il arrivoit qu'on en attrape à faire ce manege, je voudrois que le peuple fasse justice lui-même de la personne qui sera en fraude.

Signé, LEBOIS.

De l'Imprimerie de MOMORO, premier Imprimeur de la Liberté Nationale, rue de la Harpe, n°. 160.